

# VILLE de VITRÉ

Inventaire des zones humides et des cours d'eau

Réunion de présentation de la carte provisoire 12  
avril 2011



**Vitré**

**seegt**

# Inventaire des zones humides et des cours d'eau

- 1 – Calendrier d'avancement**
- 2 – Rappel des critères d'inventaire**
- 3 – Etape à venir**

# Inventaire des zones humides et des cours d'eau

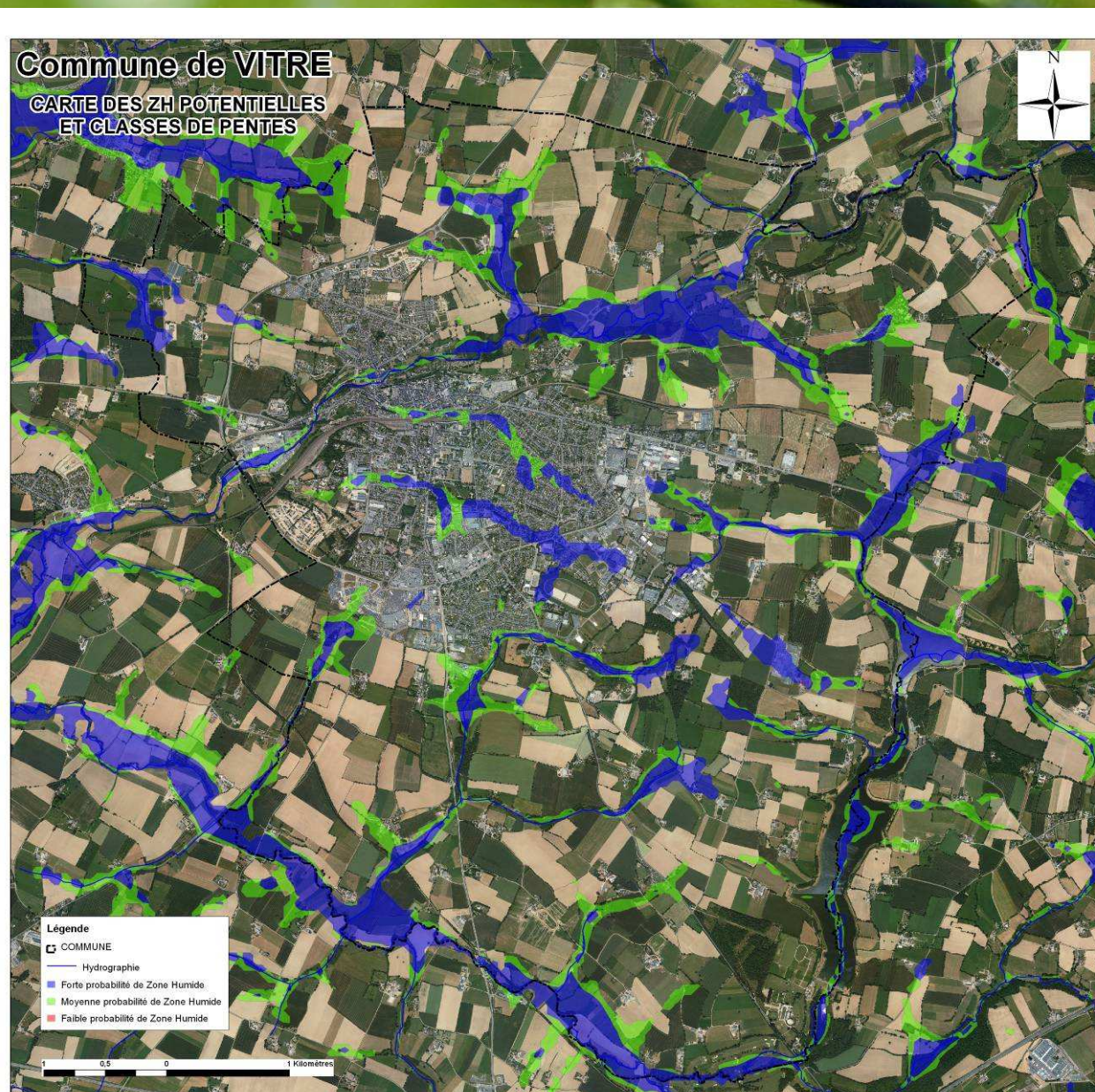
## ● Déroulement de l'étude

1. Elaboration de la carte de forte probabilité de zones humides et des cours d'eau
2. Visites de terrain en période hivernale
3. Présentation de la carte d'inventaire issue du premier passage terrain
4. Visite de terrain sur certaines zones en période favorable à l'identification des espèces présentes
5. Vérification terrain en groupe local si nécessaire
6. Validation de l'inventaire

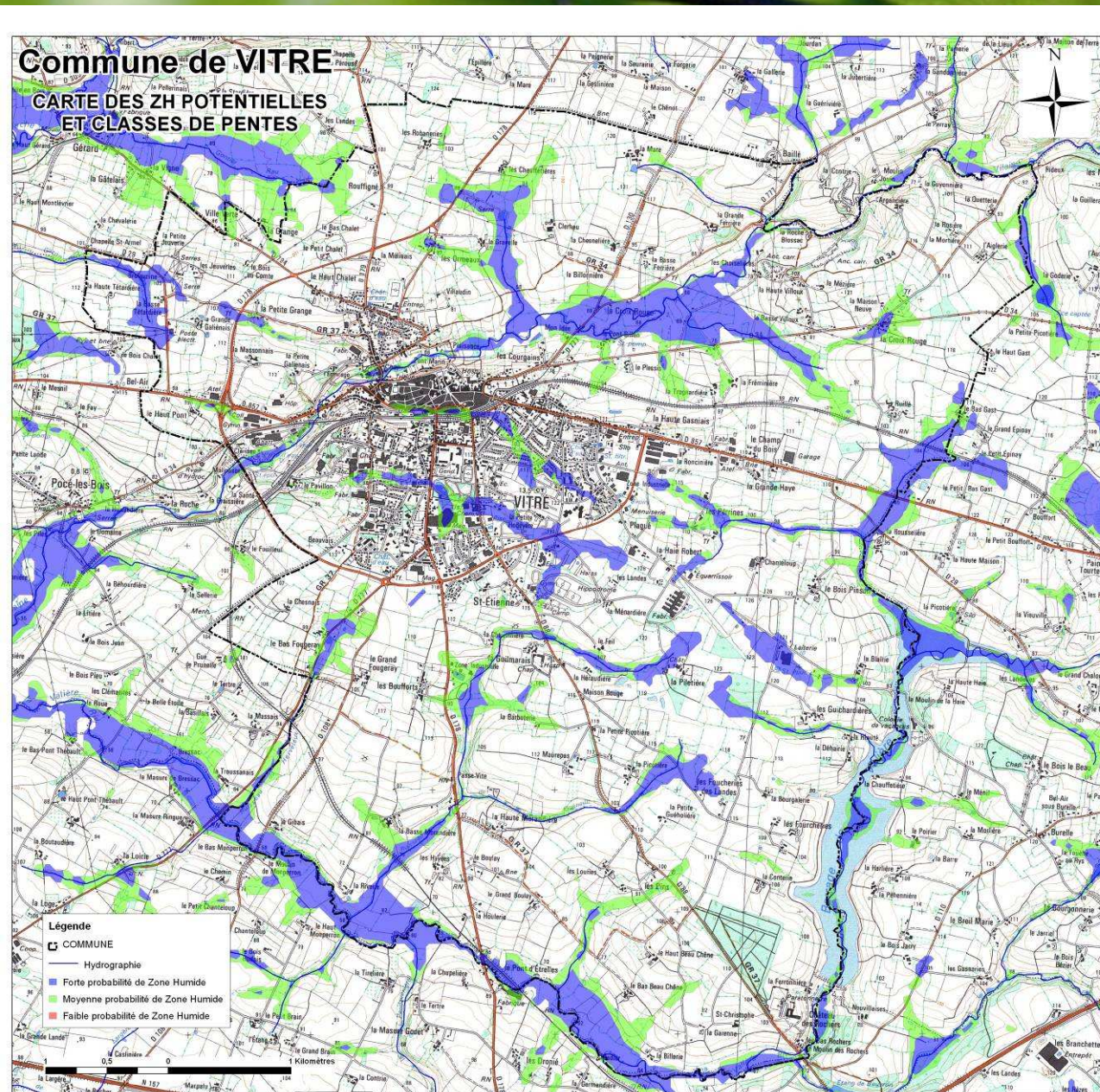
# Inventaire des zones humides et des cours d'eau

- **Détermination des zones humides et des cours d'eau potentiels :**
- Définition des secteurs à partir :
  - Du relief : base de données topographique, carte IGN
  - De l'occupation du sol : photos aériennes
  - Des données existantes : carte pédologique, carte géologique, inventaires existants du patrimoine naturel

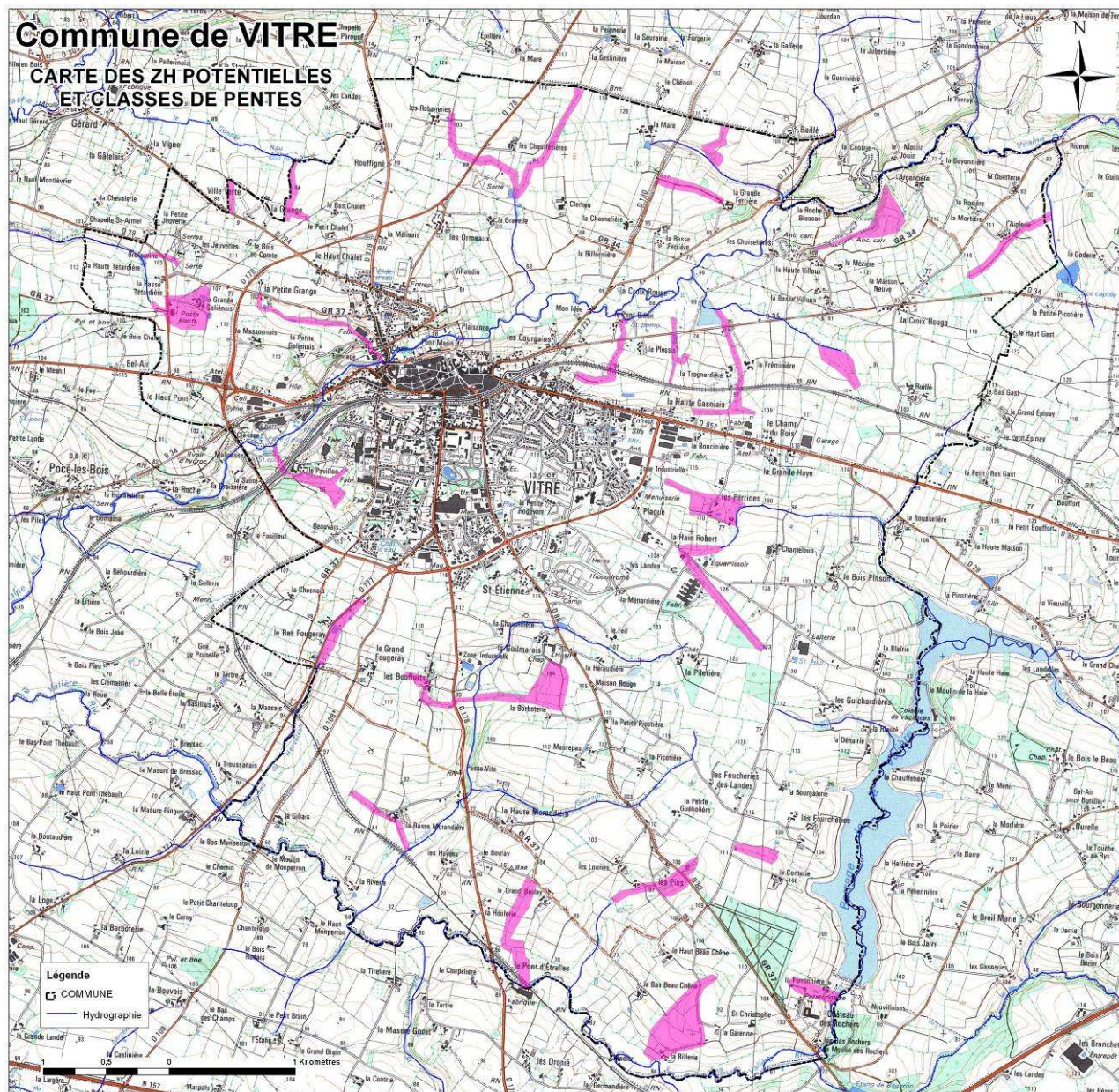
# Zones humides potentielles de Vitré



# Zones humides potentielles de Vitré



# Cours d'eau potentiels de Vitré



# Inventaire des zones humides

## ● Visites de terrain

- Définition des limites réelles des zones humides
- Caractérisation selon 3 critères :
  - Étude de la circulation d'eau (inondation, engorgement)
  - Étude des sols
  - Étude de la végétation

**Le critère pédologique et le critère floristique permettent à eux seuls de classer en zone humide**



Passage en période de végétation



Zone humide sans végétation caractéristique



vérification à la tarière



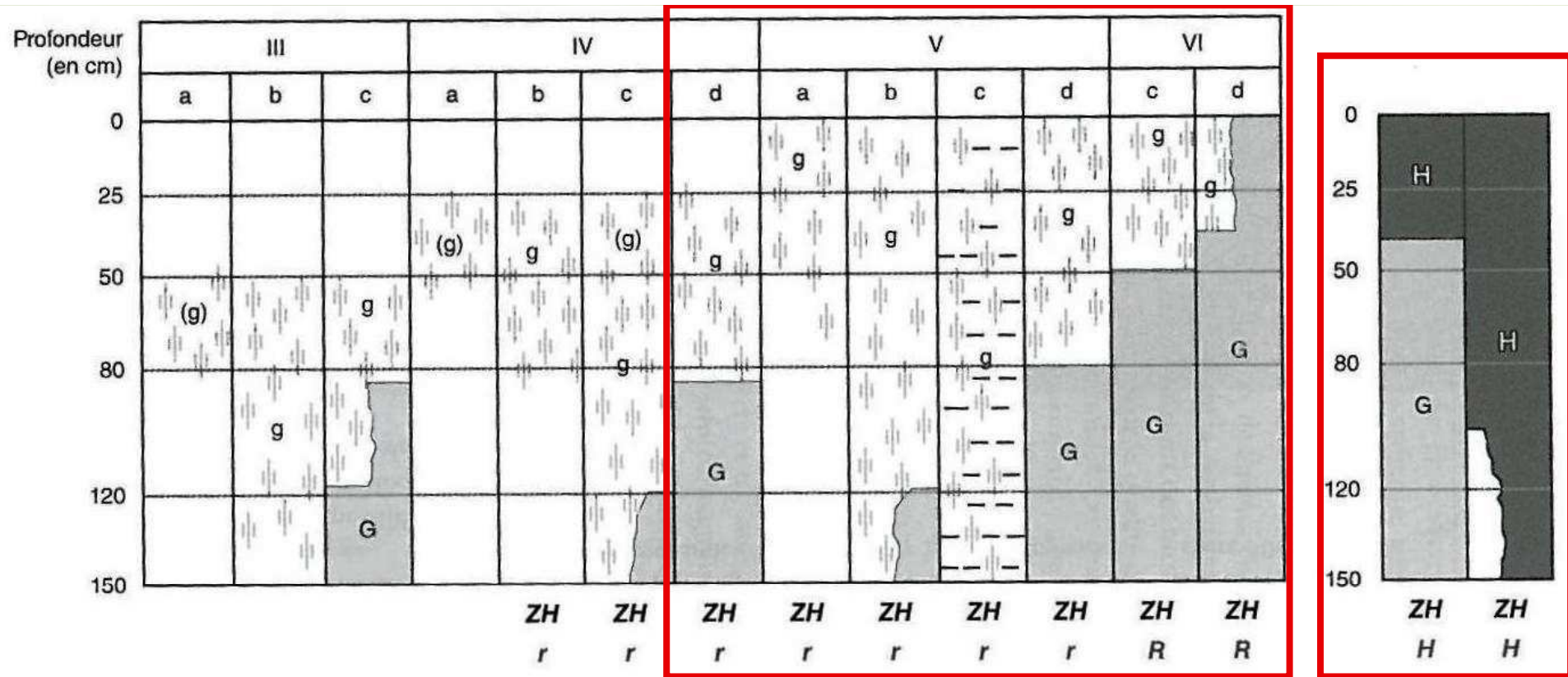
# Inventaire des zones humides

- L'arrêté du 24 juin 2008 précise les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L.214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement.
  - Liste exhaustive des espèces caractéristiques et des habitats des zones humides.
  - Liste des critères pédologiques caractéristiques des zones humides
- L'arrêté du 1 octobre 2009 a modifié les critères pédologiques de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L.214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement.

# Inventaire des zones humides

## ● Extrait de l'arrêté du 1er octobre

- Les sols de zones humides correspondent :
  - à tous les histosols (sols tourbeux) = classes d'hydromorphie H
  - à tous les réductisols (gley, sols gris/bleus) : traits réductiques débutant à moins de 50 cm de profondeur = classes d'hydromorphie VI (c et d)
  - Aux autres sols caractérisés par :
    - traits rédoxiques (pseudo-gley, sols avec tâches couleur « rouille ») débutant à moins de 25 cm de profondeur et se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur = classes d'hydromorphie V (a, b, c et d)
    - traits rédoxiques débutant à moins de 50 cm de profondeur et se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur et des traits réductiques apparaissant entre 80 et 120 cm = classes d'hydromorphie IV (d)



Morphologie des sols correspondant à des « zones humides » (d'après classes d'hydromorphie du GEPPA, 1981).

# Inventaire des zones humides

## ● Présence de taches « rouilles »

● = Caractère rédoxique du sol



# Définitions retenues

## ● Zones humides

### ● Etude des sols :

Pseudo-gley  
dans parcelle  
en prairie  
temporaire



Sol rédoxique  
sous prairie

seeqt

# Inventaire des zones humides

## ► Typologies utilisées

### ● Typologie SAGE VILAINE

- mares et leurs bordures
- plans d'eau, étangs et leurs bordures
- zones humides artificielles (gravières, sablières et carrières)
- prairies de fonds de vallée
- bandes boisées des rives
- tourbières et étangs tourbeux
- marais et landes humides de plaines
- prairies humides de bas fond à sols hydromorphes
- vasières littorales
- marais et herbiers côtiers
- lagunes côtières



● Exemples de  
plantes  
caractéristiques  
des milieux  
humide



Laïche paniculée



Oenanthe safranée



Jonc bulbeux



Renoncule flammette

# Inventaire des cours d'eau

## ● Visite de terrain

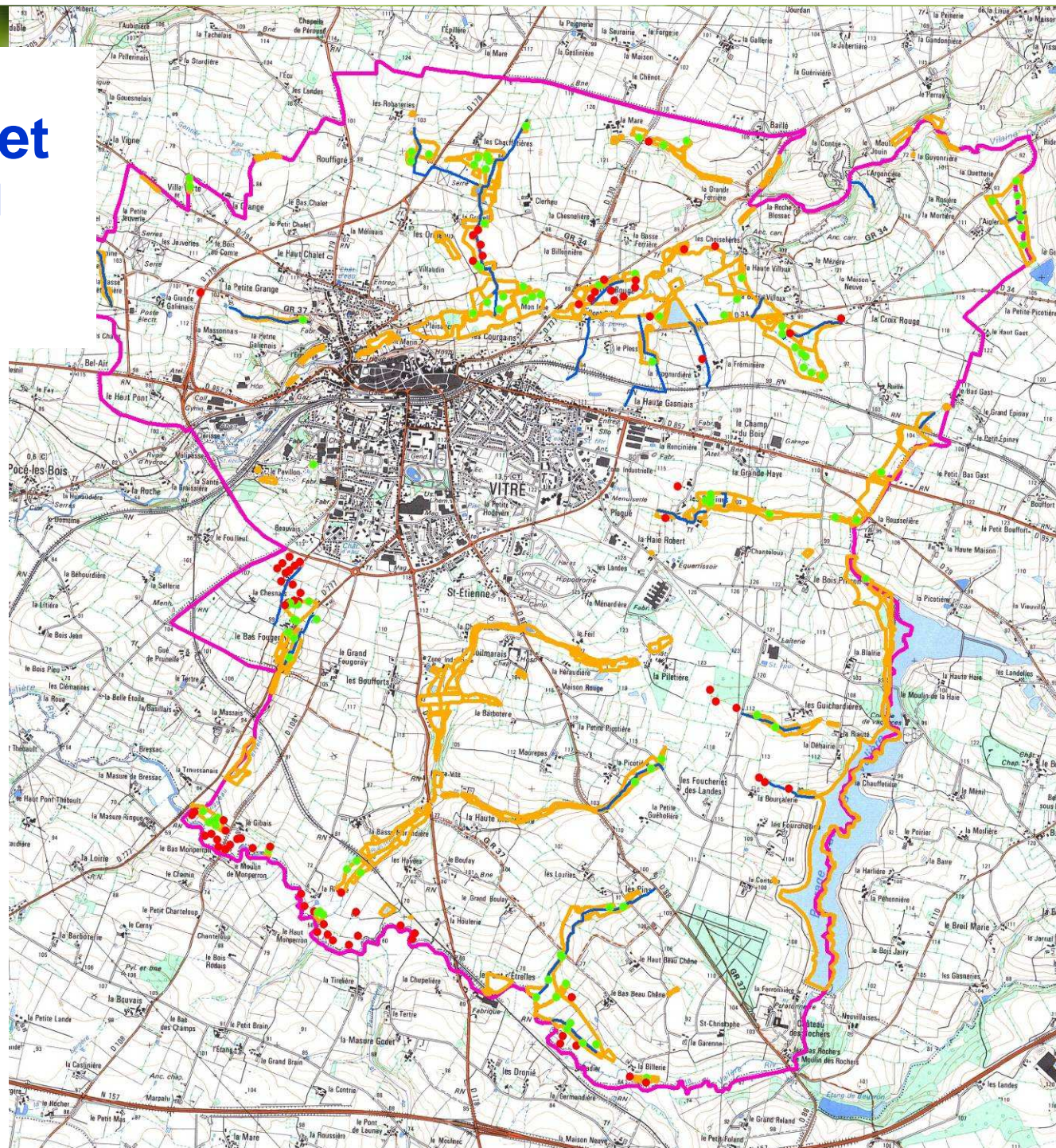
### ● Définition des **cours d'eau réels** (caractère permanent ou temporaire à définir)

- Caractérisation si 3 critères présents sur les 5 suivants :
  - Ecoulement indépendant des pluies (après 7 jours sans pluie de 10 mm)
  - Berges d'au moins 10 cm
  - Substrat différencié
  - Présence de faune ou flore spécifique
  - Talweg



# Inventaire des zones humides et des cours d'eau Cartographie provisoire

260 ha de zones humides inventoriées



# Inventaire des zones humides et des cours d'eau

## ● Prochaines étapes :

- Visites de terrain sur les zones d'intérêt particulier, les propriétés communales et les secteurs à vérifier en période favorable à l'observation de la végétation
- Edition des cartes modifiées et réalisation d'une exposition avec panneaux
- Consultation du public
- Modifications éventuelles cartographie définitive